



# NÉTIQUETTE MUNICIPALITÉ DE NOMINGUE

Afin d'assurer une communication continue et transparente avec la population, nous sommes présents sur les réseaux sociaux. Dans le but de préserver l'harmonie sur nos plateformes numériques et de permettre des échanges fructueux, des règles de conduite ont été établies et elles doivent être respectées en tout temps. Notre objectif n'est pas de censurer les internautes, mais uniquement de favoriser le dialogue et de prévenir les dérives.

## COMPORTEMENTS À FAVORISER

Nous encourageons le public à s'exprimer en faisant preuve de courtoisie, tant envers leurs concitoyennes et concitoyens, les élues et élus ainsi qu'envers les autres utilisateurs des médias sociaux. Les commentaires autorisés sont ceux qui respectent les droits d'auteur, la vie privée et la protection des renseignements personnels, ainsi que les opinions fondées sur des faits vérifiés.

## COMPORTEMENTS À ÉVITER

Nous demandons aux internautes de s'abstenir de tenir des propos violents, obscènes, diffamatoires, haineux, discriminatoires, frauduleux ou contenant de la désinformation.

Sont notamment interdits : les attaques et les insultes personnelles, les propos sexistes, racistes et âgistes, les commentaires inappropriés, récurrents ou sans lien avec le sujet d'une publication, les propos grossiers, injurieux, violents ou susceptibles d'être perçus comme étant agressifs, ainsi que l'utilisation jugée abusive des hyperliens vers du contenu externe.

## MESURES A PRENDRE EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES

Nous nous réservons le droit de masquer, de supprimer et de signaler les commentaires non conformes à ces règles de bonne conduite et de bannir leurs auteurs sans préavis.

Les commentaires écrits en majuscules ou qui abusent d'emojis pouvant être interprétés comme des cris de colère, les insinuations qui portent atteinte à la réputation d'une personne et les images à connotation sexuelle sont des exemples de commentaires contre lesquels nous agissons.

Pour en savoir plus sur la bienséance en ligne, consultez la page expliquant les normes de Facebook :  
<https://www.facebook.com/communitystandards/>